



SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Ville de Québec, tenue le lundi 28 avril 2008, à 15 h 30, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: Monsieur le conseiller Yvon Bussièrès, président
Monsieur le conseiller Jean-Marie Laliberté, vice-président

Monsieur le maire Régis Labeaume

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :

Anne Beaulieu	Pierre Maheux
Carole Bégin-Giroux	Gilles Marcotte
Pierre Blouin	Jean-Marie Matte
Francine Bouchard	Ralph Mercier
Richard Côté	Patrick Paquet
André Demers	Guy Perrault
Raymond Dion	François Picard
Michel Fecteau	Ginette Picard-Lavoie
Anne Guérette	Gérald Poirier
Patrick Huot	Marc Simoneau
Jacques Joli-Coeur	Jacques Teasdale
Gérard Landry	Denise Tremblay Blanchette
Louise Lapointe	Denise Trudel
Lisette Lepage	Marie France Trudel
André Letendre	Jérôme Vaillancourt
Anne Létourneau	Conrad Verret
Alain Loubier	Steeve Verret

Sont également présents: Monsieur Alain Marcoux, directeur général
M^e Sylvain Ouellet, greffier
M^e Line Trudel, assistante-greffière

Est absent: Monsieur le conseiller Paul Shoiry

Monsieur le président constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.

L'avis de convocation ainsi que les certificats de signification sont déposés sur la table du conseil.

CV-2008-0417 **Adoption de l'ordre du jour**

Le greffier, M^e Sylvain Ouellet, dépose le sommaire décisionnel DG2008-062, en relation avec le sujet inscrit à l'ordre du jour intitulé : « *Nouvelles limites d'arrondissements et nombre de districts électoraux* ».

Suspension de la séance

Monsieur le président Yvon Bussièrès demande la suspension de la séance, pour une durée de quinze (15) minutes, afin d'obtenir un avis juridique concernant la recevabilité de l'ajout du sommaire décisionnel DG2008-062. Il demande aux membres du conseil s'ils consentent à cette suspension de séance. Les membres du conseil consentent à cette demande de suspension. Il est 15 h 35.

Reprise de la séance

Le président du conseil, monsieur Yvon Bussièrès, déclare la reprise de la séance. Il est 15 h 45.

Monsieur le président Yvon Bussièrès déclare, après consultation, qu'il acceptera l'ajout du sommaire décisionnel DG2008-062 à l'ordre du jour.

Monsieur le conseiller Pierre Maheux, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Blouin, demande le retrait des sommaires décisionnels suivants :

- OT2008-003 intitulé : « *Universiade hiver 2015* » - Appui à la candidature de l'Université Laval »;
- CO2008-012 intitulé : « *Production locale d'information dans la ville et la région de Québec* ».

En conséquence, sur la proposition de madame la conseillère Lisette Lepage, appuyée par monsieur le conseiller Gérard Landry,

il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du conseil de la ville tenue le 28 avril 2008, en retirant les sommaires décisionnels suivants :

- OT2008-003 intitulé : « *Universiade hiver 2015* » - Appui à la candidature de l'Université Laval »;
- CO2008-012 intitulé : « *Production locale d'information dans la ville et la région de Québec* ».

(Monsieur le président s'est abstenu de voter)

Adoptée à l'unanimité

CV-2008-0418 **Prise d'acte du « *Rapport des séances d'information sur la gouvernance de la Ville de Québec* » - CO2008-011 (Ra-1395)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller François Picard, appuyée par monsieur le conseiller Richard Côté,

il est résolu de prendre acte du « *Rapport des séances d'information sur la gouvernance de la Ville de Québec* », préparé par madame Cristina Bucica, conseillère en consultations publiques, en date du mois d'avril 2008.

(Monsieur le président s'est abstenu de voter)

Adoptée à l'unanimité

CV-2008-0419 **Prise d'acte de « *l'Avis au conseil de ville* » présenté par les membres citoyennes de la « Commission Femmes » concernant la réflexion sur la gouvernance de la Ville de Québec - CO2008-010 (Ra-1395)**

Sur la proposition de madame la conseillère Denise Trudel,

appuyée par madame la conseillère Ginette Picard-Lavoie,

il est résolu de prendre acte de « *l'Avis au conseil de ville* » présenté par les membres citoyennes de la « Commission Femmes » concernant la réflexion sur la gouvernance de la ville de Québec.

(Monsieur le président s'est abstenu de voter)

Adoptée à l'unanimité

CV-2008-0420 **Nouvelles limites d'arrondissements et nombre de districts électoraux - DG2008-060 (Ra-1395)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Richard Côté,

il est proposé d'approuver ce qui suit :

- 1° la division du territoire de la ville en six (6) arrondissements, selon la carte « Limites d'arrondissements » en date du mois d'avril 2008, jointe en annexe 1 au sommaire décisionnel;
- 2° l'établissement du nombre de districts électoraux à vingt-sept (27), conformément au document « Proposition 6 arrondissements et 27 districts », préparé par monsieur René Damphousse, en date du 23 avril 2008;
- 3° le mandat à la Direction générale d'entreprendre, auprès du ministère des Affaires municipales et des Régions, les démarches nécessaires pour donner suite à la présente requête.

Suspension de la séance

Sur la proposition de madame la conseillère Anne Beaulieu,

appuyée par monsieur le conseiller Jean-Marie Matte,

il est résolu de suspendre la séance, pour une durée de dix (10) minutes, afin de discuter d'une proposition présentée par madame la conseillère Anne Guérette. Le président du conseil, monsieur Yvon Bussièrès, demande aux membres du conseil s'ils consentent à cette suspension de séance. Les membres du conseil consentent unanimement à cette demande de suspension. Il est 16 h 20.

Reprise de la séance

Le président du conseil, monsieur Yvon Bussièrès déclare la reprise de la séance. Il est 16 h 36.

Monsieur le président, Yvon Bussièrès, quitte temporairement son siège à 17 h 34 afin d'exercer son droit d'intervention et monsieur le conseiller Jean-Marie Laliberté, vice-président, le remplace.

Monsieur le président Yvon Bussièrès reprend son siège à la présidence à 17 h 39.

Après délibérations, le président appelle le vote.

Ont voté en faveur : Monsieur le maire Régis Labeaume, mesdames les conseillères et messieurs les conseillers Richard Côté, Raymond Dion, Patrick Huot, Jean-Marie Laliberté, Lisette Lepage, Gilles Marcotte, Ralph Mercier, Guy Perrault, François Picard, Gérald Poirier, Marc Simoneau, Jacques Teasdale, Denise Trudel et Marie France Trudel.

Ont voté contre : Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers Anne Beaulieu, Carole Bégin-Giroux, Pierre Blouin, Francine Bouchard, Yvon Bussièrès, André Demers, Michel Fecteau, Anne Guérette, Jacques Joli-Coeur, Gérard Landry, Louise Lapointe, André Letendre, Anne Létourneau, Alain Loubier, Pierre Maheux, Jean-Marie Matte, Patrick Paquet, Ginette Picard-Lavoie, Denise Tremblay Blanchette, Conrad Verret et Steeve Verret.

En faveur : 15

Contre : 21

Rejetée à la majorité

CV-2008-0421 Prise d'acte - Projet de délimitation des districts électoraux - DG2008-062 (Ra-1396)

Sur la proposition de monsieur le conseiller François Picard,

appuyée par monsieur le conseiller Ralph Mercier,

il est résolu de prendre acte de la résolution numéro CE-2008-0739 adoptée par le comité exécutif, relativement à la décision suivante :

« Tout en respectant le nombre de six (6) arrondissements et de vingt-sept (27) districts électoraux, le greffier peut soumettre un projet de délimitation des districts électoraux, impliquant des modifications aux limites de ces six (6) arrondissements. Le comité exécutif s'engage à les proposer au conseil de la ville et au gouvernement du Québec pour modifier la Charte de la Ville de Québec en conséquence, s'il y a lieu. ».

(Monsieur le président s'est abstenu de voter)

Adoptée à l'unanimité

Période de questions des citoyens

Une période de questions, d'une durée de quinze (15) minutes, est tenue à l'intention des citoyennes et citoyens.

Clôture de la séance

Conformément aux dispositions de l'article 41 du *Règlement intérieur du conseil de la ville sur la régie interne et la procédure d'assemblée*, R.R.V.Q. chapitre R-2, le président, monsieur Yvon Bussièrès, déclare la séance close à 18 h 10.

Yvon Bussièrès
Président

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/cs